



## MES TALENTS | SOURCE D'EXCELLENCE

Atteindre ou maintenir plus facilement un niveau d'excellence en identifiant sur quoi je peux agir pour améliorer **ma performance** au travail.

**OBJECTIFS :**

- o Considérer mes activités significatives;
- o Différencier connaissance, habileté et talent;
- o Prendre conscience de la valeur de certains de mes talents;
- o Définir comment les utiliser efficacement au travail;
- o Combler certaines lacunes par la considération croisée de talents;
- o Être attentif à certains talents cachés;
- o Établir un plan d'action pour atteindre avec facilité un plus haut niveau d'excellence.

**CONTENU**

- o Mes activités significatives :
  - Rôles et responsabilités;
  - Niveau d'importance;
  - Niveau de performance;
  - Impacts sur les résultats.
- o La performance en deux mots :
  - Connaissance et habileté;
  - Personnalités représentatives du succès;
  - Différenciation du talent.
- o Le talent :
  - Définition;
  - Trois types de talents;
  - Environnement.
- o Mes talents :
  - Aptitudes;
  - Intérêts et motivation;
  - Personnalité.
- o Mes talents au service de la performance :
  - Lesquels?
  - Pourquoi?
  - Comment?
  - Talents cachés;
  - Plan d'action.

**MÉTHODOLOGIE :**

- o 80 % pratique, application de la notion des talents aux activités professionnelles;
- o 20 % théorique, initiation à la notion des talents en lien avec l'excellence et la performance au travail.

**STRATÉGIE D'ANIMATION :**

- o Approche pédagogique professionnelle et interactive : projection, exposés, discussions, partage de connaissances et d'opinions, exercices et cas pratiques.

**PRÉALABLE :**

- o Avoir complété le questionnaire Prevue.

**MATÉRIEL :**

- o Présentation dynamique avec projection;
- o Guide du participant comprenant théorie, exercices pratiques et plan d'action;
- o Remise du rapport individuel sur les talents.

**APPRÉCIATION :**

- o Retour sur les attentes des participants;
- o Évaluation de satisfaction;
- o Attestation personnalisée;
- o *Rapport Impact* (session privée).

**DURÉE :**

- o Programme de 7 heures, horaire à déterminer.

**LIEU :**

- o En entreprise, bureau de Perfexis ou autre salle.

**ACCREDITATION :**

- o Emploi-Québec (loi 90);
- o Centres locaux d'emplois (CLE);
- o Regroupement des achats en perfectionnement (Gouvernement du Québec).